

Règlement Piscine

Dimensions : 12 m x 4 m
Profondeur : de 1.05 m à 1.80 m

Afin de garantir le maximum de sécurité pour tous, de rendre votre séjour agréable et de maintenir les installations en bon état, les occupants sont priés de se conformer au règlement de la piscine et s'engagent à respecter les consignes de sécurité, d'hygiène et de courtoisie.

- La piscine est accessible à votre convenance chaque jour entre 9h30 et 19h00, sauf cas de force majeure (intempérie, nettoyage, etc...). Si vous souhaitez nager en dehors de ces heures, veuillez s'il vous plaît nous consulter.
- La piscine n'est pas surveillée. L'accès et l'utilisation de la piscine se font sous l'entière responsabilité des utilisateurs. **La piscine est strictement réservée aux occupants des gîtes ainsi qu'aux propriétaires.** Les personnes extérieures ainsi que ceux qui ne respectent pas le présent règlement ne sont pas autorisés dans l'enceinte de la piscine.

Sécurité :

Il est obligatoire de s'assurer de la bonne fermeture du portillon après chaque départ de l'espace piscine.

- L'accès à l'espace piscine est interdit aux enfants non accompagnés d'une personne majeure qui assure la surveillance.
- Il est strictement interdit de plonger.
- Il est strictement interdit de jeter ou pousser quelqu'un d'autre dans l'eau, de courir autour du bassin, de sortir l'eau du bassin.
- Il est interdit de jeter dans et aux abords de la piscine des objets, des cailloux, morceaux de bois... ou tout objet susceptible de blesser quelqu'un et/ou d'abîmer le liner. Tout matériel endommagé ou détruit sera facturé au responsable.
- Il est interdit d'organiser des jeux violents dans et aux abords de la piscine.
- Il est strictement interdit d'accéder au local technique et de toucher aux installations électriques.
- L'utilisation de bouées et autres petits matériels aquatiques relève de la responsabilité des utilisateurs. Il est cependant interdit d'utiliser des palmes, masques ou accessoires tranchants dans le bassin.
- Il est interdit de laisser des objets dans la piscine (risque d'obstruer le système de filtration ou le robot).

Hygiène :

- **Il est strictement interdit de fumer, de manger, de boire et d'introduire tout objet ou récipient en verre dans l'enceinte de la piscine.**
- Chaussures de ville interdites.
- Merci de ne pas utiliser les serviettes de toilette des gîtes aux abords de la piscine. Des draps de bains spécialement prévus pour la piscine (rayures blanches et bleues) sont à votre disposition dans les gîtes.
- Les usagers de la piscine s'engagent à prendre une douche avant le bain et à éviter de se baigner après avoir utilisé une crème ou huile solaire.
- Il est obligatoire d'équiper les bébés de couches adéquates pour la baignade.
- L'accès est interdit aux animaux.
- L'accès est interdit à toute personne en état d'ébriété ou de malpropreté évidente ainsi qu'en cas de maladie contagieuse ou de plaies.
- Il est interdit d'utiliser du savon ou tout autre produit similaire dans et aux abords de la piscine.
- Il est interdit de cracher dans et aux abords de la piscine.
- Il est interdit d'uriner dans l'eau. Les toilettes sont à disposition dans les gîtes.

Vivre ensemble :

- **Il est interdit de suspendre les serviettes, shorts et maillots de bain sur les barrières de sécurité.**
- Le mobilier de jardin à disposition autour de la piscine est sous la responsabilité des utilisateurs qui devront prendre toutes dispositions et précautions afin de le conserver en bon état.
- Il est interdit de réserver sièges et transats. Merci de respecter une juste répartition des transats entre les différents gîtes.
- Merci de ne pas crier autour de la piscine afin de préserver le calme et la sérénité du lieu.
- Il est interdit d'utiliser des appareils bruyants - radios, enceintes ou autres - afin de ne pas gêner les autres utilisateurs.